

logique de péché mortel. "Le péché, dit Bossuet, est un mouvement de la volonté de l'homme contre les ordres supérieurs de la sainte volonté de Dieu." Ici, il s'agit d'un manquement à la discipline. Mais le théâtre est-il plus mauvais depuis la lettre pastorale qu'auparavant ?

D'après notre homme, c'est la censure épiscopale qui fait le péché, et conséquemment personne n'ira plus au spectacle, et le théâtre sera fermé, et la St-Vincent de Paul fera de l'argent comme de l'eau. Mais, lettre pastorale ou non, il y a également faute à fréquenter trop assidûment l'auberge, les bals, les salles de jeu et bien d'autres établissements qu'il est inutile de désigner plus clairement ; d'un trait de plume, avec une citation de Châteaubriand, notre moraliste supprime toutes ces rivales de la St-Vincent de Paul !

Comme ce sera beau ! Plus de théâtres ! plus de réunions mondaines ! plus même de bazars de charité, autant d'occasions de péché. Seulement, on mourra d'ennui en ce temps-là. Et puis quel mérite y aura-t-il à être bon quand tout le monde le sera ? La vertu devenue banale, perdra son nom. Plus besoin d'écrire des homélies dans l'*Electeur* ; la St-Vincent de Paul elle-même sera devenue inutile.

Tel est le rêve de notre réformateur, il n'y manque qu'une chose ; un sou de bon sens.

En effet, il faut prendre le monde tel qu'il est. Il y a eu, il y aura toujours du théâtre ; si ce n'est pas le théâtre de Québec, ce sera un autre. Le théâtre est une nécessité de la vie sociale. Ne poussons pas la naïveté jusqu'à croire que l'Eglise va exhorter les gens à s'y rendre. Elle ne le peut pas plus que pour les lieux de danse, les clubs, les patinoirs, les carnivals, les buvettes : toutes choses qu'il est sage de tolérer vu l'impossibilité de les supprimer. fût-il mauvais, le théâtre l'est encore moins que bien d'autres plaisirs pas toujours raisonnables ; c'est à ce point de vue que nous le considérons, nous les gens du monde. C'est un salutaire dérivatif pour la jeunesse en particulier. Les garçons et les filles ne se mettent pas en bocal. Il se débite mille fois plus de grivoiseries dans les réunions de famille, il se fait mille fois plus de mal dans les bazars de charité, il se gaspille mille fois plus d'argent dans les buvettes qu'au théâtre. Je ne parle pas des mauvais lieux qui enlèvent beaucoup plus d'argent à la St-Vincent de Paul que le théâtre.

"Il faut être inexorable au péché, humain au pécheur," a dit Fléchier. Pour une question d'argent le "membre de la société St. Vincent de Paul" s'acharne contre le théâtre de Québec ; si ses conseils sont écoutés, ils auront l'effet de faire perdre des centaines de piastres aux actionnaires d'une compagnie incorporée, d'amener des procès et des chicanes, d'enlever le gagne-pain d'excellents artistes, de priver une foule de cochers, de restaurateurs, d'ouvriers, de pauvres enfin, d'une source de revenu parfaitement honorable. Jusqu'à vous, mon cher *Electeur*, qui perdez à ce jeu-là une couple de mille piastres par année. Est-ce là de la charité ?

Si j'étais méchant, je vous conseillerais de vous rattrapper à même les colonnes d'annonces et réclames ecclésiastiques qu'on vous fait publier toute l'année

belle et longue pour l'amour du bon Dieu. Je pose en fait que ce sont les journaux catholiques qui paient ici-la plus forte taxe à l'église : à 5 cents la ligne, prix que la Compagnie du Théâtre de Québec vous payait, me dit on, quelle mine pour nos journaux !... Mais je ne suis pas charitable à la manière de monsieur de la St. Vincent de Paul !

\*\*\*

Posons ici quelques petites questions à ce saint homme, décidément trop bon pour rester dans notre méchant monde.

Il est pour la prohibition complète. Qu'il condescende donc à dissiper les doutes d'un homme du monde sur un point : de ce que partie d'une chose est mauvaise, doit-on condamner le tout ? Doit-on priver ceux qui usent modérément parce qu'il y en a qui abusent, punir les innocents pour les coupables ?

Il y a plus : il cite un morceau de Châteaubriand, mais ce même Châteaubriand a écrit l'une des pages les plus obscènes des temps modernes en racontant les amours de Chactas et d'Atala ? S'il est logique, comment ose-t-il invoquer l'exemple et l'opinion de Châteaubriand ?

Est-il le même membre de la St-Vincent de Paul qui écrivait l'autre jour dans l'*Evènement* que sa société prendrait d'une main l'argent du théâtre de Québec et soufflèterait de l'autre main ce même théâtre ? Se rend-il compte du manque complet de dignité d'une pareille déclaration ?

Encore une autre petite question : monsieur condamne sans rémission le théâtre moderne. Sait-il ce qu'il dit ? Qu'entend-il par théâtre moderne ? Le théâtre de l'antiquité est-il meilleur ? Veut-il qu'on lui joue des pièces d'Aristophane ?

Je suis informé de bonne source que nombre d'aubergistes de cette ville sont furieux qu'il y ait un théâtre en permanence, parce qu'il leur enlève des pratiques. On m'assure aussi que certaines maîtresses de maisons malfamées ont offert des sommes considérables à qui ferait fermer le théâtre. Ces gens-là vont-ils atteindre leur but ? cet argent impur va-t-il être gagné ? Franchement, c'est une obsession horrible que cette seule supposition d'une communauté d'action entre la St Vincent de Paul et le demi-monde.

UN HOMME DU MONDE.

P. S.—Votre confrère le Dr Stewart du *Chronicle* est aussi naïvement attaqué par le même charitable correspondant. Il saura sans doute se défendre. Son agresseur avoue du reste son ignorance quand il dit que M. Stewart est le seul écrivain qu'il connaisse en faveur du théâtre.

Un dernier mot : ce maladroit fait plus de tort que de bien à la société St.-V de P., dont la mission est de secourir les pauvres et non de ruiner les compagnies de théâtre.